

## Tarifs des stationnements du CISSS de Chaudière-Appalaches

Niveau I - Personnes œuvrant dans les installations		
Hôtel-Dieu de Lévis, CHSLD de Lévis, CLSC de Lévis, Consultations externes en pédopsychiatrie de Lévis et Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches (CRDI de Lévis)		
Utilisateur	Tarif *	Zone **
Employés et résidents	9,20 \$/semaine	Stationnements des employés
Employés et résidents	11,88 \$/semaine	Stationnement des employés – zones intérieures
Employé temps partiel	0,30 \$ par heure travaillée (jusqu'à concurrence de 480 \$ par année)	Stationnements des employés - zones extérieures
Médecins	960,00 \$/année	Stationnement des médecins
Médecins - accès stationnements des visiteurs	Selon tarif applicable des stationnements des visiteurs	Stationnement des visiteurs
Stagiaires	20,00 \$/mois	Stationnements des employés - zones extérieures

Niveau II – Personnes œuvrant dans les installations		
Grand Lévis et hôpitaux hors de Lévis		
Utilisateur	Tarif *	Zone **
Employé et résident	7,28 \$/semaine	Stationnements des employés
Employé temps partiel	0,24 \$ par heure travaillée (jusqu'à concurrence de 380 \$ par année)	Stationnements des employés
Médecins	760,00 \$/année	Stationnement des médecins avec vignettes
Médecins - accès stationnements des visiteurs	Selon tarif applicable des stationnements des visiteurs	Stationnement des visiteurs
Stagiaires	15,00 \$/mois	Stationnements extérieurs - zones employées identifiées

**Niveau III - Personnes œuvrant dans les installations**

Hors du grand Lévis et excluant les hôpitaux

Utilisateur	Tarif *	Zone **
Employé et résident	5,37 \$/semaine	Stationnements des employés
Employé temps partiel	0,18 \$ par heure travaillée (jusqu'à concurrence de 280 \$ par année)	Stationnements des employés
Médecins	560,00 \$/année	Stationnement des médecins avec vignettes
Stagiaires	5,00 \$/mois	Stationnements des employés

\* Les grilles tarifaires pourraient être ajustées selon l'Indice des prix à la consommation du Québec de même que tout changement aux taxes de vente applicables.

\*\* Les zones identifiées de stationnements sont modifiables sans préavis

Mise à jour:2021-04-06